



## Compte Rendu du CTL du 07/10/14

Ce comité technique local s'est tenu le 7 octobre 2014 sur le site Monnoyer à partir de 9h30. L'ordre du jour comprenait plusieurs points:

- Approbation des PV des CTL du 07/11/13 , 09/01/14 et 16/02/14.
  - Mise en œuvre opérationnelle de la réorganisation des Recettes des Finances territoriales .
  - Restructuration juridique ; fermeture de la trésorerie de Lambersart .
  - Rattachement du SDFDL à la Division des Affaires Foncières.
  - Mise en place du nouveau régime indemnitaire .
  - Point sur le SPSI
  - Questions diverses.
- .....

Après lecture des liminaires (celle de FO en annexe), il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour :

1) Approbation des PV des CTL des 07/11/13 , 09/01/14 et 16/01/14:

La DRFIP a présenté au vote le P-V des CTL décrits supra. Nous sommes abstenus car tous ces CTL avaient été boycottés par FO suite à plusieurs incidents en séance.

2) Mise en œuvre opérationnelle de la réorganisation des RFT:

L'Administration a présenté une note succincte. Elle a indiqué qu'il n'y avait pas lieu à faire des notes plus précises puisque les agents en fonction connaissaient déjà la matière et qu'il « n'y avait pas de changement s ». Les collègues concernés apprécieront. La formation des agents est seulement en cours de déploiement du fait de la précipitation de la mesure .

Cette importante réforme reportait le rôle de représentation aux instances judiciaires vers les comptables locaux . La Direction s'est engagée à faire une étude sur ce point .

En complément de ce point métier , nous avons de nouveau évoqué la faiblesse du seuil de poursuites par voie de saisie-vente (200€ pour les particuliers) .Une évolution de ce seuil est attendue très prochainement.

3) Restructuration juridique : fermeture de la trésorerie de Lambersart :

Ce point a fait l'objet d'une demande de renvoi à un prochain CTL de la part de toutes les OS. Il convient en effet de disposer de l'avis du CHS en regard des problèmes de sécurité posés par la mise en place d'une permanence dans les locaux de la mairie de Lambersart. Ce point est à l'ordre du jour du prochain CHS.

4) Rattachement du SDFL à la Division des Affaires Foncières:

Nous nous sommes abstenus sur ce point en faisant remarquer la continuelle remise en cause de l'organisation de la Direction.

5) Mise en place du nouveau régime indemnitaire :

Ce point complémentaire portait sur les agents de catégorie A . Au delà des habituelles garanties globales , des précisions ont été demandées sur le régime indemnitaire des inspecteurs de direction. Nous avons soulevé la question de son application aux adjoints des RFT qui sont désormais rattachés à la Direction par le biais des divisions métiers. Une première réponse négative obtenue en séance a nécessité de reformuler la question par écrit auprès du Pôle Transverse. Réponse en attente.

La substitution aux IFDD du nouveau régime indemnitaire génère des incompréhensions des agents bénéficiaires. La lourdeur de l'application FDD a de nouveau été mise en évidence et est bien un frein à l'indemnisation des frais de déplacements. La Direction a reconnu la situation et souhaite mettre en place une assistance à l'application FDD via le service RH .

6) Schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

Un nouveau point est fait sur la situation immobilière sur le secteur de Lille. Les derniers services du site Liberté devraient rallier la Cité Administrative d'ici la fin de l'année 2014. Il restera ensuite à reloger les services implantés sur l'immeuble Monnoyer (MDRA , services sociaux , mutuelle ) dans le courant de l'année 2015 .

La réinstallation de la trésorerie de Le Cateau est enfin programmée pour les 6 et 7 novembre prochains.

Divers points ont été faits sur les services récemment réinstallés. Des aménagements complémentaires seront nécessaires .

Les problèmes de restauration dans le secteur de l'INM se sont posés en septembre faute de signature des conventions prévues (Lycée Baggio et CROUS).

Les élus FO-DGFIP.

Jean Luc PROUVEZ

Maryse FACON

Section locale Force Ouvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : [fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)

🌐 Site web départemental FO DGFIP59 : [www.fo-dgfip-sd.fr/059/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/059/)